MAIRIE
DE
SISTERON
Service ETAT CIVIL
4 place de la République
04200 SISTERON
Tél : 04.92.61.58.30
Fax : 04.92.61.00.59
Email : service-etat-civil@sisteron.fr

DMEC 2023 – 12 - 10
DÉCISION DU MAIRE

CONTRAT DE SUIVI DE LOGICIELS
avec ADIC Informatique

Maintenance CD-ROM guide de l'état-civil

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n°2020-03-06.SG du 23 mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la proposition du contrat de suivi de maintenance du logiciel CD-ROM GUIDE DE L'ETAT-CIVIL, de la Société ADIC Informatique BP 72001 – 30702 UZES Cedex

D E C I D E

ARTICLE 1 : de signer avec ADIC Informatique le contrat de suivi de maintenance du logiciel CD-ROM GUIDE ÉTAT CIVIL,

ARTICLE 2 : de conclure le dit contrat pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, renouvelable par année entière, par expresse reconduction, sans excéder 3 ans.
La redevance annuelle est de : 60 € H.T.

ARTICLE 3 : La dépense est inscrite au Budget Communal.

ARTICLE 4 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Madame la Préfète de Digne-les-Bains et à ADIC Informatique.

Fait à SISTERON, le 27 décembre 2023

Le Maire,

D. SPAGNOU

Mis en ligne le 28/12/2023 à 10h20
REÇU EN PREFECTURE
le 28/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_AU-004-210402095-20231227-2023_12_10D